



Restons mobilisés pour que la Bourse du travail de l'Essonne reste ouverte !

Cela fait 5 ans que nous sommes dans l'incertitude quant à l'avenir de la Bourse du travail d'Évry à cause du refus de dialoguer du Conseil Départemental. Elle est à nouveau menacée de fermeture suite au passage de la Commission communale de sécurité ! La mobilisation du 17 mars devant la préfecture a été un succès. Cependant le temps étant compté, il faut rester mobilisé ! C'est pourquoi l'intersyndicale appelle à un rassemblement le mercredi 24 mars à midi place des Droits de l'Homme à Evry pour que le Maire d'Evry-Courcouronnes nous reçoive et ne prenne pas d'arrêté pour fermer la maison des syndicats, lieu d'accueil de tous les salariés essonnais.

Rassemblement le 24 mars à 12h00 Place des Droits de l'Homme – Évry

Le Conseil Départemental n'assume pas ses responsabilités de propriétaire quant à la sécurité du bâtiment et de ses occupants. Il voudrait que les organisations syndicales hébergées désignent un Responsable unique de sécurité (RUS) alors qu'elles n'ont aucune compétence en la matière, qu'elles ne sont pas mandatées par leurs adhérents pour cela et qu'elles n'ont vocation à embaucher un salarié qualifié pour exercer cette mission. Cela d'ailleurs en totale contradiction avec les recommandations du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne (SDIS) qui indiquent que la désignation du RUS est de la responsabilité du propriétaire.

Contrairement à ce que laisse entendre le Président du Conseil départemental, nos organisations n'ont jamais refusé de discuter. Malheureusement la réciproque n'est pas vraie car un grand nombre de courriers que nous lui avons envoyés sont restés sans réponse. Le département a laissé pourrir la situation et par la même occasion les locaux... Il a d'abord enlevé le gardien qualifié pour la sécurité incendie. Depuis presque deux ans, il a stoppé la prestation ménage, laissant les parties communes et les sanitaires dans un état déplorable. Nous n'avons pas eu non plus de retour à nos demandes de mises aux normes sanitaires des locaux pour permettre aux militants de venir travailler et de continuer à accueillir du public dans de bonnes conditions.

Lors du rassemblement devant la préfecture le 17 mars, une délégation de l'intersyndicale a été reçue par le Directeur de cabinet du Préfet. Il nous a indiqué que le Préfet acceptait d'assurer la médiation que nous demandions pour engager un dialogue constructif avec le Conseil départemental : c'est une première avancée ! Une rencontre devrait être organisée dans les prochains jours.

Pour autant la date butoir du 22 avril fixée par la Commission communale de sécurité n'a pas changé. Comme il nous l'a été rappelé en Préfecture, la décision de fermeture de la Bourse du travail appartient au Maire. C'est pourquoi nous demandons à être reçus par le Maire d'Evry pour connaître ses intentions et qu'il nous soit apporté des précisions sur les responsabilités de chacun et en particulier du propriétaire. Les Salariés essonnais ne doivent être victimes d'une décision injuste.